Démarche : PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de titre de séjour -

Mineur placé auprès de l'aide sociale à l'enfance avant 16 ans (Article L. 423-22 du CESEDA) - Première demande (dans les 6 mois précédant la

majorité)

Organisme : Bureau du droit au séjour

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Ce formulaire s'adresse aux personnes ayant été prises en charge par l'aide sociale à l'enfance avant 16 ans, qui souhaitent solliciter un titre de séjour sur le fondement de l'article L. 423-22 du CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et des demandeurs d'asile).

IMPORTANT : Vous devez avoir un document justificatif de placement pour déposer une demande sur ce formulaire, sous peine d'un rejet automatique de votre demande.

Pour demander un titre de séjour sur le fondement de l'article L. 423-22 du CESEDA (mineur placé auprès de l'aide sociale à l'enfance avant 16 ans) via ce formulaire, vous devez :

- Faire la demande dans les 6 mois précédant votre majorité;
- Suivre une formation professionnelle;
- Ne pas vivre en état de polygamie ;
- Justifier du caractère réel et sérieux du suivi de votre formation ;
- Démontrer la nature de vos liens avec votre famille restée dans votre pays d'origine (tout document probant y compris actes de décès des parents, perte de l'autorité parentale des parents, etc.);
- Fournir l'avis de la structure d'accueil justifiant votre insertion dans la société française.

ATTENTION : Un contrôle vigilant est exercé par les services de la préfecture pour vérifier l'authenticité des pièces présentées.

La production de faux documents entraînera le rejet d'office du dossier et vous expose à d'éventuelles poursuites judiciaires (articles 441-1 à 441-12 du Code pénal).

Choix de votre arrondissement de résidence - Retrouvez la liste des communes par arrondissement
https://www.insee.fr/fr/information/4316069

Cochez I	a mention	applicable,	une se	eule val	eur p	ossible
☐ Arror	ndissement	du HAVRE				

ш	1	
	Arrondissements de ROUEN et de DIEPPE	

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de titre de séjour - Mineur placé auprès de l'aide

Liens utiles

Un tutoriel est à votre disposition pour mieux comprendre comment fonctionne le site demarches-simplifiees.fr: https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager

Pour plus d'informations sur l'immigration en Seine-Maritime, rendez-vous sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime (http://www.seine-maritime.gouv.fr), onglet "Étrangers : documents, informations et contact"

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de la réglementation

Ce formulaire s'adresse aux personnes ayant été prises en charge par l'aide sociale à l'enfance avant 16 ans, qui souhaitent solliciter un titre de séjour sur le fondement de l'article L313-11 2° bis (Mineur placé auprès de l'aide sociale à l'enfance (A.S.E.) avant 16 ans) du C.E.S.E.D.A. (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et des demandeurs d'asile).

IMPORTANT : Vous devez avoir un document justificatif de placement pour déposer une demande sur ce formulaire, sous peine d'un rejet automatique de votre demande.

Pour demander un titre de séjour sur le fondement de l'article L313-11 2° bis du CESEDA (mineur placé auprès de l'aide sociale à l'enfance avant 16 ans) via ce formulaire, vous devez :

- Faire la demande dans les 6 mois précédant votre majorité;
- Suivre une formation professionnelle;
- Ne pas vivre en état de polygamie ;
- Justifier du caractère réel et sérieux du suivi de votre formation ;
- Démontrer la nature de vos liens avec votre famille restée dans votre pays d'origine (tout document probant y compris actes de décès des parents, perte de l'autorité parentale des parents, etc.);
- Fournir l'avis de la structure d'accueil justifiant votre insertion dans la société française.

ATTENTION : Un contrôle vigilant est exercé par les services de la préfecture pour vérifier l'authenticité des pièces présentées.

La production de faux documents entraînera le rejet d'office du dossier et vous expose à d'éventuelles poursuites judiciaires (articles 441-1 à 441-12 du Code pénal).

Suivi du dossier par un tiers

Vous pouvez inviter une personne à suivre votre dossier et à le modifier (par le Conseil départemental par exemple). Il suffit pour cela de cliquer sur le bouton "Inviter une personne à modifier ce dossier" en haut à droite de ce formulaire et d'entrer l'adresse courriel de la personne que vous souhaitez inviter.

Pièces justificatives

Il est important de noter que le bouton "ajouter un élément", qui apparaît à certains endroits du formulaire, vous permet d'ajouter autant d'informations et de pièces

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de titre de séjour - Mineur placé auprès de l'aide justificatives que vous le souhaitez dans la rubrique concernée.

Pour les documents établis en langue étrangère, joindre la traduction effectuée par un traducteur assermenté.

Veillez à bien produire tous les justificatifs demandés : lorsque votre dossier aura commencé à être instruit, vous ne pourrez plus le modifier sans demande expresse de l'administration.

Lors de votre rendez vous, vous devrez présenter les originaux des justificatifs.

ETAT-CIVIL
Votre genre Mme
☐ M.
NOM Votre NOM doit être inscrit en MAJUSCULES
NOM de jeune fille Le cas échéant
Prénom Votre Prénom doit être inscrit en Minuscules (avec la 1ère lettre en majuscule)
Date de naissance
Situation matrimoniale Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Célibataire
Concubinage
Marié(e)
PACS
Divorcé (e)
☐ Veuf (ve)
Je certifie ne pas vivre en état de polygamie sur le territoire français Cochez la mention applicable Oui
Non

Lieu de naissance

REFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de titre de séjour - Mineur placé auprès de ille dans laquelle vous êtes né(e)
ays de naissance ays dans lequel vous êtes né(e)
ationalité
ays dont vous êtes le ressortissant
dresse eu où vous résidez actuellement
ourriel
uméro de téléphone portable e numéro sera notamment celui utilisé, le cas échéant, pour vous informer (par sms) de la disponibilité de votre titre de éjour en préfecture
USTIFICATIF D'IDENTITE
ièce justificative à joindre en complément du dossier] Photo d'identité récente
ormat 35mm x 45mm, couleur tête nue, de face et sur fond clair
ostificatif d'état-civil et de nationalité lèce justificative à joindre en complément du dossier] Passeport ou autre justificatif
asseport en cours de validité ou autre justificatif de nationalité avec photo (exemples : attestation consulaire ou carte l'identité).
ans le cas où vous n'auriez aucun de ces documents, vous devez produire au moins deux des justificatifs suivants : carte nilitaire ou document attestant de l'accomplissement des obligations militaires ; carte d'électeur ; certificat de ationalité ; document attestant de l'appartenance à la fonction publique dans le pays d'origine ; document attestant e l'exercice d'un mandat électif dans le pays d'origine ; titre d'identité ancien (même périmé).
escription de la pièce justificative fournie ous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie. Exemple : passeport page 1
ièce justificative à joindre en complément du dossier Passeport ou autre justificatif

Passeport en cours de validité ou autre justificatif de nationalité avec photo (exemples : attestation consulaire ou carte

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de titre de séjour - Mineur placé auprès de l'aide d'identité).

Dans le cas où vous n'auriez aucun de ces documents, vous devez produire au moins deux des justificatifs suivants : carte militaire ou document attestant de l'accomplissement des obligations militaires ; carte d'électeur ; certificat de nationalité ; document attestant de l'appartenance à la fonction publique dans le pays d'origine ; document attestant de l'exercice d'un mandat électif dans le pays d'origine ; titre d'identité ancien (même périmé).

Description de la pièce justificative fournie Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie. Exemple : passeport page 1
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Passeport ou autre justificatif
Passeport en cours de validité ou autre justificatif de nationalité avec photo (exemples : attestation consulaire ou carte d'identité).
Dans le cas où vous n'auriez aucun de ces documents, vous devez produire au moins deux des justificatifs suivants : carté militaire ou document attestant de l'accomplissement des obligations militaires ; carte d'électeur ; certificat de nationalité ; document attestant de l'appartenance à la fonction publique dans le pays d'origine ; document attestant de l'exercice d'un mandat électif dans le pays d'origine ; titre d'identité ancien (même périmé).
Description de la pièce justificative fournie Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie. Exemple : passeport page 1
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Acte de naissance
Copie intégrale d'acte de naissance (traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français)
ENTRÉE EN FRANCE
Date d'entrée en France Date à laquelle vous êtes entré(e) en France
Type d'entrée en France Vous devez indiquer ici avec quel visa vous êtes entré(e) en France, si vous êtes dispensé de visa ou si vous êtes entré(e) sans visa.
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Visa court séjour
☐ Visa long séjour
☐ Autre visa
Dispensé de visa
Sans visa (entrée irrégulière)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Le cas échéant : copie du visa d'entrée en France

Vous devez produire ici une copie du visa d'entrée en France, si vous en avez un.

5 / 10

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de titre de séjour - Mineur placé auprès de l'aide **HISTORIQUE ADMINISTRATIF**

Numéro AGDREF Il s'agit d'un numéro composé de 9 ou 10 chiffres situés sur votre titre de séjour. Il commence généralement par le numéro de département ou par 991 si vous êtes arrivé avec un visa de long valant titre de séjour (VLS-TS) si vous avez validé votre VLS-TS en ligne, le n° AGDREF correspondant à votre identifiant est indiqué sur la validation de votre visa. Si vous êtes entré en France de manière régulière, sans visa, indiquez "0" Avez-vous une demande d'asile en cours? Cochez la mention applicable ☐ Oui Non Avez-vous déjà fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français? Si vous avez déjà fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français, vous ne pouvez déposer une nouvelle demande qu'en cas d'élément nouveau et significatif. En l'absence de tels éléments, votre demande fera nécessairement l'objet d'un refus. Si vous avez fait l'objet d'une interdiction de retour encore en vigueur, votre demande sera systématiquement refusée. Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non Avez vous déjà fait l'objet d'une condamnation pénale? Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non DOMICILIATION **VOUS OCCUPEZ VOTRE LOGEMENT PERSONNEL** Vous devez fournir un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture électricité, gaz ou téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite émanant d'une agence ou d'un organisme de logement, bail de moins de six mois). Les factures de téléphonie mobile ne sont pas acceptées, ni les quittances de loyer à souche. Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de domicile de moins de 6 mois Exemples : Facture électricité, gaz ou téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite émanant d'une agence ou d'un organisme de logement, bail de moins de six mois. Les factures de téléphonie mobile ne sont pas acceptées, ni les quittances de loyer à souche. **VOUS ÊTES HEBERGE PAR UN TIERS** Si vous êtes hébergé par un tiers, vous devez fournir : une attestation d'hébergement ; la pièce d'identité ou titre de séjour de l'hébergeant recto/verso; - un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant de moins de 6 mois.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation d'hébergement de moins de 6 mois

Vous devrez ensuite imprimer cette attestation, la faire signer par l'hébergeant, la scanner et la joindre dans cette rubrique.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Recto de la carte nationale d'identité ou le titre de séjour de l'hébergeant
Vous devez fournir, le recto de la pièce d'identité ou titre de séjour de l'hébergeant. ATTENTION : le titre de séjour de l'hébergeant doit être en cours de validité.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Verso de la carte nationale d'identité ou le titre de séjour de l'hébergeant
Vous devez fournir, le verso de la pièce d'identité ou titre de séjour de l'hébergeant. ATTENTION : le titre de séjour de l'hébergeant doit être en cours de validité.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 6 mois
Justificatifs acceptés : Facture électricité, gaz ou téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite émanant d'une agence ou d'un organisme de logement, bail de moins de six mois.
VOUS ÊTES HEBERGE A L'HÔTEL Si vous êtes hébergé à l'hôtel, vous devez fournir : - une attestation datée et signée de l'hôtelier ; - la facture du dernier mois passé à l'hôtel de moins de 6 mois.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation datée et signée de l'hôtelier de moins de 6 mois
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Facture du dernier mois
DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Demande écrite de régularisation au titre de l'article L313-11 2° bis du CESEDA (Mineur placé auprès de l'aide sociale à l'enfance avant 16 ans)
La demande de régularisation doit être écrite et signée, en expliquant à l'administration pourquoi vous sollicitez un titre de séjour
Je certifie avoir compris que ma demande est fondée sur l'article L313-11 2° bis du CESEDA, et entraînera la délivrance du récépissé correspondant (ouvrant droit au travail) Cochez la mention applicable Oui
Non
PRISE EN CHARGE PAR L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (ASE) - Renouvellement : copie recto/ verso de votre titre de séjour actuel

- 1ère demande de renouvellement : le contrat d'intégration républicaine et les attestations de suivi des formations

remis par l' O.F.F.I.

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de titre de séjour - Mineur placé auprès de l'aide vous pouvez compléter une attestation d'hébergement à l'adresse suivante :

https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/AttestationHebergement

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de titre de séjour - Mineur placé auprès de l'aide
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de placement à l'aide sociale à l'enfance entre 16 et 18 ans
Décision judiciaire ou, en cas de placement volontaire, décision cosignée des services départementaux et des titulaires de l'autorité parentale.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Avis de la structure d'accueil sur l'insertion dans la société française
Foyer ou famille d'accueil
FORMATION
Justificatifs du suivi d'une formation professionnelle Documents à produire : - Inscription dans un établissement scolaire ; - Attestation d'assiduité du responsable du centre de formation ; - Évaluations (relevés de notes, bilan de stage, attestations des professeurs, etc.) ; - Le cas échéant, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Inscription dans un établissement de formation
L'inscription doit être pour l'année scolaire en cours au moment du dépôt de la demande.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation d'assiduité
Attestation précisant si la formation est suivie avec assiduité et sérieux.
Evaluations Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Description de la pièce justificative fournie Exemple : relevé de notes du 1er trimestre 2020
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Description de la pièce justificative fournie Exemple : relevé de notes du 1er trimestre 2020
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Description de la pièce justificative fournie Exemple : relevé de notes du 1er trimestre 2020

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de titre de séjour - Mineur placé auprès de l'aid
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Le cas échéant, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
Cette pièce n'est à fournir que si vous êtes en formation en alternance
LIENS FAMILIAUX DANS LE PAYS D'ORIGINE
Nature des liens avec la famille restée dans le pays d'origine Pièce justificative à joindre en complément du dossier Piece justificative
ATTENTION: A défaut de la production d'un document probant justifiant de la nature de vos liens familiaux dans votre pays d'origine, vous pouvez joindre à la place une attestation sur l'honneur, datée et signée. La valeur probante de cette attestation est faible dans le cadre de l'instruction de votre demande, mais elle vous permettra de tout de même déposer votre demande si vous ne disposez d'aucun autre élément. Vous pouvez compléter une attestation sur l'honneur à l'adresse suivante: https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/AttestationHonneur
Description de la pièce justificative fournie Vous devez présenter ici rapidement la nature de la pièce fournie. Exemple : acte de décès de X ; attestation sur l'honneur ; etc.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Piece justificative
ATTENTION: A défaut de la production d'un document probant justifiant de la nature de vos liens familiaux dans votre pays d'origine, vous pouvez joindre à la place une attestation sur l'honneur, datée et signée. La valeur probante de cette attestation est faible dans le cadre de l'instruction de votre demande, mais elle vous permettra de tout de même déposer votre demande si vous ne disposez d'aucun autre élément. Vous pouvez compléter une attestation sur l'honneur à l'adresse suivante : https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/AttestationHonneur
Description de la pièce justificative fournie Vous devez présenter ici rapidement la nature de la pièce fournie. Exemple : acte de décès de X ; attestation sur l'honneur ; etc.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Piece justificative
ATTENTION: A défaut de la production d'un document probant justifiant de la nature de vos liens familiaux dans votre pays d'origine, vous pouvez joindre à la place une attestation sur l'honneur, datée et signée. La valeur probante de cette attestation est faible dans le cadre de l'instruction de votre demande, mais elle vous permettra de tout de même déposer votre demande si vous ne disposez d'aucun autre élément. Vous pouvez compléter une attestation sur l'honneur à l'adresse suivante: https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/AttestationHonneur
Description de la pièce justificative fournie Vous devez présenter ici rapidement la nature de la pièce fournie. Exemple : acte de décès de X ; attestation sur l'honneur ; etc.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pièces complémentaires

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de titre de séjour - Mineur placé auprès de l'aid Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Description de la pièce justificative fournie Vous pouvez présenter ici la pièce justificative complémentaire que vous souhaitez porter à la connaissance de l'administration.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Description de la pièce justificative fournie Vous pouvez présenter ici la pièce justificative complémentaire que vous souhaitez porter à la connaissance de l'administration.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Description de la pièce justificative fournie Vous pouvez présenter ici la pièce justificative complémentaire que vous souhaitez porter à la connaissance de l'administration.
Eléments complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de l'administration
Je certifie que les informations ci-dessus sont exactes Cochez la mention applicable Oui
□ Non